

Parlement Jurassien

Groupe PDC

Motion no 1135

CJ - Chemins de fer jurassiens - encore jurassiens ?

Les CJ, compagnie régionale, n'est pas qu'une simple ligne de chemins de fer.

Les Jurassiens et plus particulièrement les Francs-Montagnards s'identifient au petit train rouge qui traverse leurs paysages. Nous pourrions même affirmer que le petit train rouge fait partie du paysage Franc-Montagnard. L'ex journaliste de la TV romande, Claude Schauli ne s'y est d'ailleurs pas trompé, lui qui a réalisé le film intitulé « Les 4 saisons du petit train rouge » film dont le succès a largement dépassé les frontières cantonales. Ce genre d'action, même si ce n'est pas le but au départ, contribue à l'essor touristique que nous essayons de promouvoir aux Franches-Montagnes.

Pour cause de rationalisation, nous avons assisté ces dernières années à l'abandon des gares de villages les unes après les autres, la dernière en date, celle du Noirmont, le 1^{er} novembre dernier.

Nous pouvons comprendre ces besoins de rationalisation. La technique offrant de nouvelles possibilités, nous ne pouvons, ni ne voulons lutter contre cela ; l'essentiel étant de maintenir un service permettant à chaque Jurassien de se déplacer non seulement dans la région, mais également dans le reste de la Suisse.

Le problème, n'est donc pas, même si nous le déplorons, l'abandon des gares de village, mais bien la lente centralisation des services CJ « hors les murs. »

Nous savons que le Gouvernement n'aime pas intervenir dans une Société privée, toutefois, nous lui demandons de s'engager avec les différents acteurs concernés afin d'évaluer l'ensemble des services CJ et de revendiquer une redistribution plus équitable de ceux-ci dans la région jurassienne

Nous estimons la demande légitime, dès lors que le canton du Jura, si on excepte la Confédération, en est le principal contributeur financier et ceci à raison de près de 50 %. C'est également dans la partie jurassienne que les CJ déploient l'essentiel de son réseau ferroviaire.

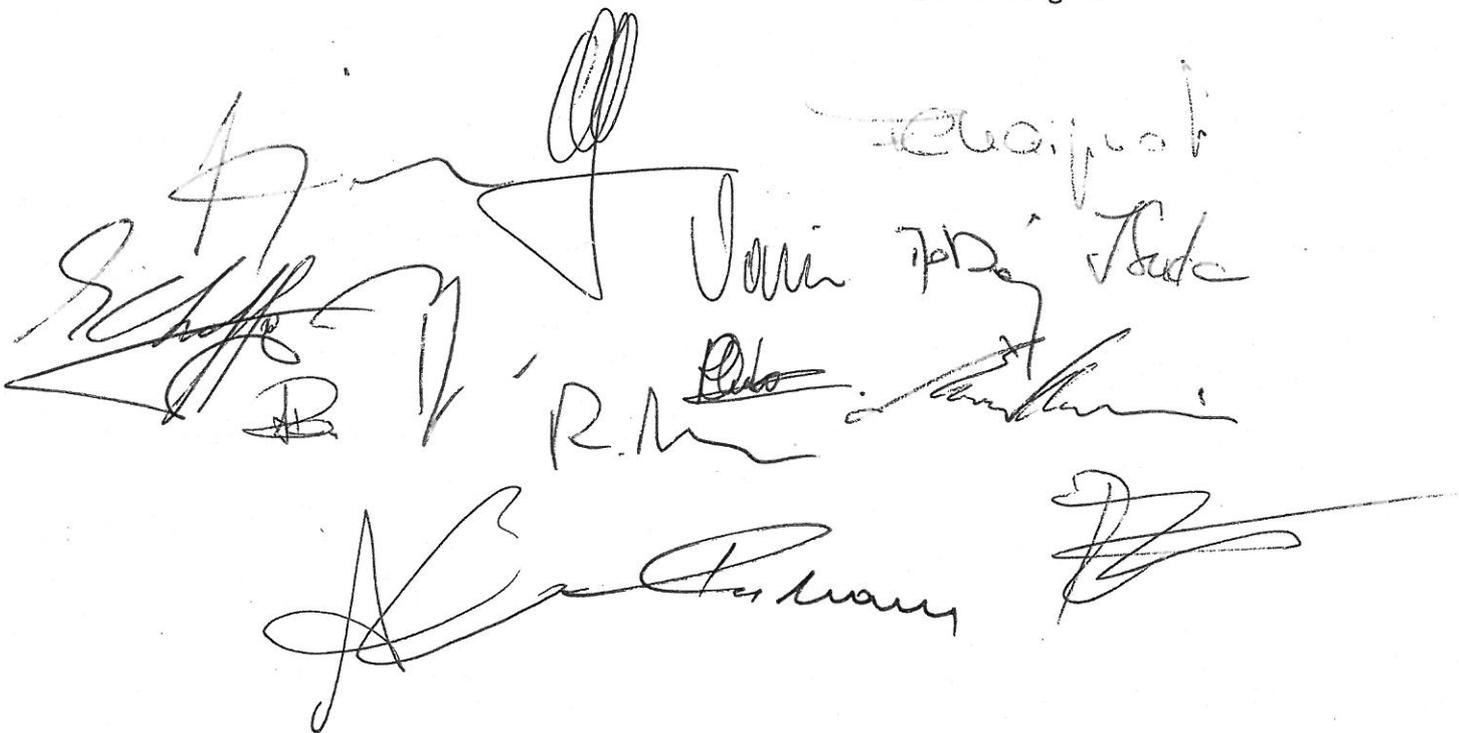
Pour une redistribution plus équitable, et par considération pour l'ensemble des communes et de l'Etat jurassien, nous proposons que les différentes instances concernées étudient et envisagent sérieusement la possibilité de rétablir certains services sur territoire Franc-Montagnard. Nous sommes persuadés que ce geste est de nature à accroître l'intérêt des Jurassiens pour leur ligne de chemin de fer et ne peut que contribuer à son succès.

Pour que les chemins de fer jurassiens ne le soient pas que de nom ; pour que l'Etat jurassien ne soit pas que contributeur financier ; il est nécessaire de repenser et de redéfinir les implantations des différents services, y compris celui abritant la Direction.

En conséquence de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement d'intervenir activement.

Le 18 novembre 2015

Françoise Chaignat



The lower half of the document contains several handwritten signatures and notes. At the top right, the name 'Chaignat' is written in cursive. Below it, the name 'Jean-Jacques Tard' is visible. In the center, there is a signature that appears to be 'R.M.'. At the bottom, there are two more large, stylized signatures, one of which appears to be 'A. Perrier'.